



LE MOT DU MAIRE

Chers Rebricastinoises, chers Rebricastinois,
Voilà déjà près de deux ans que vous avez élu
notre liste pour son « Sens de l'engagement ».

C'était le début de la crise sanitaire et les premiers confinements. Deux années ont passé et la crise sanitaire est toujours présente, nous obligeant pour la seconde année consécutive d'annuler la cérémonie des vœux du Maire, l'accueil des nouveaux arrivants et le traditionnel repas des seniors. Que de frustrations ! Gageons que la vie sociale reprenne au plus vite ces droits. L'espoir ne connaît pas d'hiver.

Pour la municipalité et les différentes commissions, c'est la période des expressions de besoins, des demandes de subventions. Une période budgétaire intense pour préparer le débat d'orientation ainsi que le budget primitif 2022. Un budget global de 1,84 million d'euros (chiffre 2021) qu'il convient de gérer avec justesse et rigueur. Les élus restent pleinement mobilisés à leur tâche et je suis fier du travail accompli par chacun. Jeunesse, action sociale, travaux, communication, culture, citoyenneté, urbanisme, école et restauration scolaire, seniors, évènementiel, commerçants, tissu associatif, finances, notre équipe se doit d'être engagée sur tous les fronts. Une reconnaissance aussi envers nos agents communaux qui malgré des effectifs réduits compte-tenu du Covid fournissent une mission de service public remarquable.

Enfin, notons que depuis octobre 2021, une quinzaine de nouvelles familles se sont installées rue du rayon d'or, quartier de Pigage, nous leur souhaitons très chaleureusement la bienvenue à Rebréchien.

En attendant les beaux jours et le plaisir de se retrouver, prenez soin de vous.

EMBELLISSMENT :

Deux vergers ont été créés cet hiver dans différents quartiers et espaces publics.

Le premier, rue du bas de jumeau, concrétise le projet défini avec ses habitants pour animer leur place centrale. Il accueille 6 fruitiers et 4 pieds de vigne bordés de rosiers depuis le mois de novembre .

Le second, sur l'espace vert devant les services techniques, a été planté en janvier. Les agents ont participé au choix des arbres. Ainsi 3 fruitiers et 4 arbres d'ornement : catalpa, magnolia, cercis et malus, ornent désormais ce lieu. A la gauche de ce même bâtiment, la citerne souple de 50 m³, pour recueillir les eaux de pluie, est en cours d'installation. Le service technique s'active à la préparation de la zone d'accueil par la mise en place d'un géotextile sur un lit de sable plan. Face à la salle polyvalente un nouveau pavage a été réalisé.



AGENDA

- 05 mars - à la rencontre de mon Maire - salle Area Bacchi
- 10 mars - conseil municipal
- 11,12,13 mars - Fest'hiver CCF - Trainou
- 13 mars - carnaval - Familles Rurales - salle polyvalente
- 17 mars - ramassage des encombrants
- 26 mars - Incroyables voices 2 - salle polyvalente
- 3 avril - vide grenier - Familles Rurales
- 10 et 24 avril : élections présidentielles - salle polyvalente

BON À SAVOIR

REPAS DES ANCIENS :

la commission anciens-social a pris la décision de reporter le repas des anciens prévu le dimanche 06 mars.

Le 25 janvier, le taux d'incidence dans le Loiret était supérieur à 3.300 et le nombre de nouveaux cas de Covid recensé toujours élevé. C'est pourquoi, afin de vous préserver en cette période trop incertaine un report est acté.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

PLAN CANICULE :

Le Maire a l'obligation de mettre en place un registre destiné à inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées en faisant la demande (ou à la demande d'un tiers, à condition que la personne n'y soit pas opposée).

Vous êtes concernés si :



Le Maire doit :

- informer ses administrés de la mise en place du registre,
- collecter les demandes d'inscription en veillant à ce que figurent les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence,
- assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre,
- communiquer le registre au Préfet, à sa demande

La fiche d'inscription sera disponible dès le mois de mars.

SITOMAP :

Pour rappel : Merci de bien vouloir rentrer votre chien afin de faciliter et sécuriser le passage des équipes de collecte des déchets ménagers.

Dans les lotissements, veuillez à ne pas stationner dans les espaces permettant aux camions poubelles de faire demi-tour. Régulièrement le prestataire nous signale rencontrer des difficultés de passage lors de la collecte des déchets sur Rebréchien

La date du passage des encombrants est fixée **au jeudi 17 mars 2022.**



ÉCOLE :

Classe de Petite Section : enfants nés en 2019

Les inscriptions pour la prochaine rentrée auront lieu :

- Jeudi 03 mars de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h.
- Vendredi 04 mars de 16h45 à 18 h 45.

Merci de prévoir le carnet de santé (ou une photocopie des pages de vaccination) ainsi que le livret de famille et un justificatif de domicile.

Si ces dates ne vous conviennent pas, merci de prendre contact avec l'école afin de convenir d'un rendez-vous avec la direction.

ec-rebrechien@ac-orleans-tours.fr ou 02.38.65.61.37

VIRTUAL ROOM :

La commission Jeunesse propose aux jeunes de la commune, une session de virtual room à la salle Polyvalente

le Vendredi 18 février 2022

1ère Session à 14h30

2ème Session à 16h15

Alors prêts à relever le défi de la réalité virtuelle ?



A PROPOS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

La forte tempête de grêlons du 14 septembre 2021 aura fait bien des dégâts, endommageant une trentaine de candélabres d'éclairage public, créant ici ou là d'importants dysfonctionnements, notamment lors d'épisodes pluvieux, lorsque l'eau s'infiltrerait dans le réseau par les globes plastiques perforés.

Un dossier de sinistre a été ouvert auprès de notre assureur. L'expertise faite, une indemnité partielle a été versée à la commune en fin d'année 2021.

Au cours de ce 1er trimestre 2022, la commune fera l'acquisition de 66 nouvelles têtes d'éclairage à LED en remplacement de celles cassées pendant la tempête mais également pour en remplacer d'autres, plus anciennes et plus énergivores. L'idée étant de couvrir en LED l'ensemble de la commune avant la fin du mandat.

Dès réception, une nacelle élévatrice sera louée et les têtes installées. Seront concernées, la rue du pré bouché, la rue du champ du moulin, la rue du soleil, la rue du levant, la rue du couchant, la route de Neuville-aux-Bois et la route de Vennecy.

Un investissement conséquent mais nécessaire de près de 28.000 euros TTC.

BON À SAVOIR

Profitant de subvention de l'état, huit capteurs de CO2 lumineux ont été achetés pour l'école et le restaurant scolaire. Ils seront mis en service très prochainement.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

ANCIEN ATELIER MUNICIPAL :

Après des années de service, le hangar se situant dans la cour de la supérette est en cours de démontage afin de permettre un accès entre la route de Vennecey et l'ancienne bâtisse Brisset.

C'est en 2009 que les services techniques avaient quitté ce hangar pour un bâtiment plus spacieux dans la zone d'activité de l'Épinay.



AMÉNAGEMENT DE PARCELLES RUE DE L'ÉCOLE :

En 2021, la société SOLEAIRE a procédé à l'acquisition de deux parcelles situées rue de l'école. Sachant cela, la Municipalité a décidé de réduire, par voie de modification simplifiée, la superficie des 2 emplacements qu'elle avait réservé au PLU de 2013 sur ces dites parcelles pour y construire un parking en enrobé de 10 places et un cheminement calcaire reliant la rue de l'école au quartier du bas de Jumeau. Modification simplifiée actée par délibération du 06 septembre 2021. Après bornages, la société SOLEAIRE a déposé auprès du Cadastre un projet de 9 divisions pour des lots constructibles de 400 à 720 m². Lots tous commercialisés en quelques semaines. **# Rebréchien commune très attractive !**

Une négociation avec SOLEAIRE a permis de convenir qu'une emprise parcellaire de 3 à 4 mètres tout le long de la rue de l'école serait utilisée pour créer un nouveau cheminement piétonnier végétalisé afin de relier la Mairie à la rue de l'orme au roi en toute sécurité.

Au total, ce seront donc 1.254 m² d'espaces publics qui seront rétrécés à la commune à l'euro symbolique, la commune ne s'acquittant via promesse de vente SOLEAIRE / Commune de Rebréchien que du montant des travaux d'aménagement estimé à 44.013,60 € TTC. Autorisation de signature actée par délibération du 27 janvier 2022. Une belle opération pour la commune quand on connaît le prix du foncier viabilisé à Rebréchien. Les travaux de viabilisation et d'aménagement ont commencé le 17 janvier 2022, pour une durée d'environ 6 semaines. La rue de l'école est fermée à la circulation par arrêté municipal. Quant à la rue de l'orme au roi, elle n'est plus en sens interdit depuis cette date, afin de permettre aux habitants de la rue du rayon d'or un accès routier.

DU CÔTÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le vide-grenier de la commune de Rebréchien organisé par les Familles rurales aura lieu **le dimanche 03 avril 2022.**



Pour vous inscrire et réserver un emplacement, merci de compléter les documents suivants et de les retourner dans les délais impartis.

Toutes informations et dossier d'inscription sur : www.rebrechien.fr



Le prochain festival Rock in Rebrech aura lieu **le samedi 21 mai 2022.** Si vous souhaitez faire partie de l'aventure et être bénévole de cette 11^{ème} édition, merci de vous faire connaître auprès de **No Mad Muzik** : rockinrebrech@gmail.com



ENVIRONNEMENT :

Suite aux recommandations de l'ADIL (L'Agence départementale d'Information sur le Logement) nous sommes en train de faire faire un audit énergétique de 2 bâtiments de l'école.

Ces bâtiments sont très énergivores et pour bénéficier de subventions auprès de l'état, il faut justifier du gain que les travaux d'isolation ou de rénovation nous apporteront.

L'audit énergétique visera aussi à établir et à planifier un programme de travaux pour améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti.



DU CÔTÉ DE LA CCF



FEST'HIVER CCF :

Après le succès rencontré à Rebréchien en novembre dernier avec plus de 1.400 spectateurs sur 3 jours, le FEST'HIVER CCF 2022 aura lieu les 11, 12 et 13 mars prochain sur la commune de Trainou. Au programme du chant, du théâtre, de la musique, des contes, des rires, des pros, des amateurs et des associations locales pour un très joli programme à découvrir sur le site internet de la CCF.



PANNEAUX :

De nouveaux panneaux à l'effigie de la Communauté de communes de la CCF seront prochainement apposés dans chacune des 10 communes du territoire communautaire.



Seront aussi prochainement affichés à Rebréchien sur trois de nos entrées d'agglomération de nouveaux panneaux « Villes et villages fleuris » mention Une fleur. Panneaux remis au Conseil Régional par l'Association Régionale de Fleurissement à Monsieur Le Maire le 03 février dernier. Label valorisant l'embellissement et le cadre de vie dont nous sommes extrêmement fiers.



Mairie de Rebréchien,
18 Route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : rebréchien@wanadoo.fr
Site internet : www.rebréchien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien

